



GÉNOCIDÉ AU RWANDA :

L'ÉTAT FRANÇAIS COMPLICE

Depuis quelques années, nous sommes entré-e-s dans une période politique bien sombre. Les offensives antisociales de l'État, éternel serviteur de nos exploités, se suivent et ne se comptent presque plus. Les réflexes de solidarité de classe, et parmi eux le plus important de tous, la grève, semblent se perdre peu à peu. Les idées réactionnaires, qu'elles soient racistes, sexistes, homophobes ou transphobes, semblent rencontrer chaque jour plus d'échos dans la société.

La résurgence des activistes d'extrême-droite à travers la multiplication des agressions politiques et la libération de la parole raciste doit nous alerter. Récemment, de nouvelles limites ont été franchies avec une agression fasciste à coup de couteau à Lyon et une à l'arme à feu à Clermont-Ferrand. Les propos racistes de Paul-Marie Couteaux, tête de liste FN dans le VI^e arrondissement de Paris pour les municipales, qui suggère de « concentrer » les Roms (qu'il qualifie de « lèpre ») « dans des camps », comme remède à « l'abandon de la dignité nationale », montrent que nous sommes engagé-e-s dans une surenchère médiatique raciste très dangereuse. Rappelons que Serge Godard, maire PS de la ville de Clermont-Ferrand, n'avait pas hésité à déclarer qu'il fallait « en finir avec l'hémorragie rom » quelques mois auparavant.

Tant que nous ne sortirons pas de cette voie réactionnaire dans laquelle nous venons de nous engager, le capitalisme aura de beaux jours devant lui, car l'extrême-droite a toujours été et sera toujours un des meilleurs appuis du capitalisme. Ainsi, le gouvernement d'ultra-droite aux affaires en Hongrie, tout en multipliant les politiques discriminatoires à l'égard des Roms, poursuit une politique d'austérité contre les travailleurs et les travailleuses. En France aussi, la montée des idées réactionnaires ne freine en rien la brutalité capitaliste : le « Pacte de responsabilité », la réforme de



l'Unédic ou encore la loi Fioraso sont là pour en attester. Trois dossiers sociaux que nous aborderons dans ce nouveau numéro d'Infos et Analyses Libertaires.

Face à de telles menaces qui pointent à l'horizon, plus que jamais nous tenons à crier haut et fort que l'anarchisme constitue aujourd'hui la seule perspective de rupture réelle avec l'État et le capitalisme. Dans ce cadre, les élections municipales et européennes qui se profilent joueront encore une fois le rôle d'extincteur de toute velléité de contestation sociale dans la rue et dans la grève. Nous devons œuvrer à la popularisation de l'anarchisme, car il n'y a plus d'autre alternative un tant soit peu crédible. C'est ce que s'emploient à faire nos camarades toulousain-e-s en initiant une université populaire anarchiste. Bref, contre vents et marées, la lutte continue.

ÉDITO p. 2

ANTICAPITALISME

Tour d'horizon des attaques capitalistes menées par le gouvernement p. 3

RWANDA

Rwanda : 20 ans après l'horreur, rien n'est oublié, rien n'est pardonné p. 6

PRISON

Chronique du *Guide à l'usage des proches de personnes incarcérées* p. 8

CONTACTS p. 9

ANTIFASCISME

La Campagne Libertaire Antifasciste p. 10

SOCIAL

On reprendrait bien un peu de loi Fioraso ! p. 11

ANARCHISME

Création d'une Université Populaire Anarchiste Toulousaine p. 12

TOUR D'HORIZON DES ATTAQUES CAPITALISTES MENÉES PAR LE GOUVERNEMENT

Depuis une trentaine d'années, les gestionnaires politiques de droite comme de gauche mènent une offensive capitaliste libérale en faveur des classes possédantes et dirigeantes, au détriment de la grande majorité de la population. Avec la crise, les attaques capitalistes s'accroissent et se durcissent dans le but de préserver les marges de profits des entreprises, et ainsi de satisfaire le patronat et les actionnaires. Hollande et son gouvernement mènent sans surprise cette même politique, se masquant à peine derrière un « dialogue social » de façade. Depuis le début du quinquennat, le retour à la croissance par le renforcement de la compétitivité des entreprises et la rigueur budgétaire sur les dépenses publiques sont en effet leurs seuls mots d'ordre. Ainsi, les cadeaux au patronat s'enchaînent, que cela soit par les allègements de charges fiscales ou par la destruction des droits des travailleur-se-s, via la loi dite de « sécurisation de l'emploi ». De l'autre côté, c'est la population qui trinque avec la hausse de la TVA, la réduction des dépenses publiques, et le démantèlement du système de protection sociale.

Politiques économiques et fiscales en faveur du patronat

L'an dernier, le gouvernement a décidé d'une baisse de 20 milliards de charges fiscales pour les entreprises, via la création du Crédit Impôt Compétitivité-Entreprise. Ce manque à gagner dans le budget des dépenses publiques de l'État a été supporté par l'ensemble de la population, puisque compensé par une politique de rigueur budgétaire sur les dépenses publiques et par la hausse de la TVA. En effet, depuis janvier 2014, le taux normal est passé de 19,6 % à 20 %, et le taux intermédiaire a été relevé de 7 % à 10 %. Quant au taux réduit qui s'applique aux produits considérés comme de première nécessité, alors qu'il devait être abaissé selon les premières annonces, est finalement resté fixé à 5,5 %.

Le prétendu objectif de cette politique fiscale est de permettre aux entreprises et

à ceux qui détiennent la richesse d'investir et ainsi de créer un développement économique et de l'emploi. Dans les faits, il n'y a pas de corrélation avérée entre ces baisses d'impôt pour les plus riches et les investissements que ceux-ci réalisent. Au contraire, une partie des liquidités rendues disponibles est souvent réinvestie dans la spéculation financière plutôt que dans de nouveaux investissements. En effet, dans une période où la demande est au point mort, cette pratique apparaît à court terme bien plus rentable pour le patronat et les actionnaires que de se lancer dans de nouveaux investissements et de créer des embauches. Or si la demande est au point mort, c'est bien parce que la majorité de la population en France comme en Europe subit les conséquences de la crise et des mesures d'austérité qui lui sont imposées, pour qu'une minorité continue à engranger des profits. D'ailleurs, même des boîtes qui ont touché le CICE cette année ont continué à supprimer des emplois, comme La Poste ou Auchan.

Prolongeant, et même accentuant cette politique économique, la principale mesure du « Pacte de responsabilité » présenté en ce début d'année par François Hollande consiste à offrir 30 milliards d'euros par an au patronat des entreprises privées, ce qui correspond au montant des cotisations sociales patronales destinées à financer la « branche famille » de la Sécurité Sociale. Combinant l'exonération d'une partie de ces cotisations sociales et le crédit d'impôt, la forme définitive du cadeau n'est pas encore tranchée. Dans tous les cas, il s'agit bien d'un vol de 30 milliards d'euros par an à l'encontre de la rémunération des travailleur-se-s, puisque les cotisations patronales représentent une part du salaire appelé « différé » ou encore « socialisé », car redistribué à l'ensemble de la population. Par exemple, la branche famille de la Sécurité Sociale qui est aujourd'hui visée verse entre autres les prestations familiales, les aides au logement, des aides à des services tels que les crèches ou centres sociaux, et organise également le versement des

minima sociaux. Le système de protection sociale, issu des luttes et rapports de force sociaux qui ont suivi la crise de 1929 et la deuxième guerre mondiale, organise des bouts de redistribution de richesses dans la société. Cette réforme est une attaque de plus à son encontre et constitue un pas de pas de plus vers son démantèlement.

Si la question du financement d'une telle baisse des cotisations est encore en suspens, dans un premier temps ce sont bien les salarié-e-s, les chômeur-se-s et les retraité-e-s qui paieront ces 30 milliards captés par les banquiers et les actionnaires, que cela soit par la suppression de prestations sociales, l'augmentation des cotisations salariales, ou le gel des salaires, indemnités et pensions. A plus long terme, le « trou » de la Sécurité sociale ainsi créé sera le prétexte à de nouvelles réformes de rigueur et à une diminution des aides sociales. Dans une logique de libéralisation, le but sur le long terme est d'instaurer un système d'assurances et d'épargnes privées grâce auquel les capitalistes espèrent pouvoir faire de nombreux profits. Pour la population, cela entraînerait une aggravation supplémentaire des difficultés sociales et des inégalités pour l'accès au logement, aux soins, à l'éducation.

Concernant les contreparties du « Pacte de responsabilité », le texte signé par le patronat et trois syndicats (CFDT, CFE-CGC et CFTC) propose de simples « boîtes à outils », de type « concertations dans certaines branches professionnelles », sans aucun engagement à fournir des résultats pour évaluer la création d'emplois ni même à conclure à un accord de branches, puisqu'un simple « relevé de conclusion signé » pourra suffire¹. De plus, le Medef ou ses branches professionnelles ne disposent d'aucun pouvoir de coercition à l'égard de leurs membres, ce qui démontre bien qu'il n'y a rien à attendre de ces prétendues contreparties. Enfin, le texte prévoit également de « simplifier les instances représentatives du personnel », telles que les Comités d'Entreprise, les Délégué-e-s

1. http://www.lemonde.fr/economie/article/2014/03/05/pacte-de-responsabilite-un-accord-entre-patronat-et-syndicat-a-ete-signe_4378257_3234.html

du Personnel, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, ce qui signifiera probablement un affaiblissement de ces instances. Déjà loin actuellement d'être des outils qui permettent un véritable contrôle des travailleurs-se-s sur les conditions de travail, leur restructuration laisse présager une diminution supplémentaire des droits acquis par les luttes, pour le plus grand bonheur du patronat. Celui-ci n'a en effet jamais accepté la moindre contestation de son pouvoir dans l'entreprise. Il rêve de revenir à une situation d'avant 1936 et l'institution des délégués du personnel, ou du moins avant 1968 et l'institution des sections syndicales, et se bat continuellement pour restreindre les droits et les possibilités de contre-pouvoir des salarié-e-s.

Organisant un véritable transfert de richesses des classes populaires en faveur du patronat, le gouvernement a déjà annoncé la poursuite de sa politique de rigueur budgétaire en diminuant de 50 milliards les dépenses publiques entre 2015 et 2017, qui toucheront non seulement la sphère de l'État, mais aussi la sphère sociale et les collectivités territoriales. Parallèlement, le gouvernement socialiste applique avec ses dernières réformes une véritable politique de destructions de toutes les conquêtes sociales du 20ème siècle.

Casse des droits du travail et des droits sociaux

La loi dit de « sécurisation de l'emploi »,

adoptée en mai 2013, constitue une régression majeure du droit du travail. Les licenciements, mobilités forcées, plans sociaux, baisses de salaires sont en effet largement facilités pour le patronat, et les délais de contestation juridique pour les travailleur-se-s sont considérablement réduits. En outre, l'accord d'entreprise est maintenant prédominant sur l'accord de branche et sur la loi, ce qui accentue les inégalités des droits entre salarié-e-s. Pour exemple, les Sanofi ont dernièrement fait les frais de cette nouvelle loi. Avec la seule signature de deux syndicats (CFDT et CFC), le « Plan de sauvegarde de l'emploi » a pu être validé dans un délai très court et sans possibilité de recours, confirmant la suppression de plusieurs centaines d'emplois ; et cela malgré l'opposition au plan de restructuration du Comité central d'entreprise à l'unanimité, et les rapports démontant l'argumentation économique du groupe Sanofi.

Quant à la réforme des retraites adoptée en automne 2013, elle s'inscrit dans le prolongement de la loi Fillon de 2003 qui prévoyait l'allongement de la durée de cotisation jusqu'en 2020, et amène la durée de cotisation à 43 ans en 2035 pour avoir une retraite à taux plein. Cette mesure aura pour conséquence soit de travailler plus longtemps, et donc de reporter l'âge effectif de départ à la retraite, soit de diminuer le niveau des pensions. En effet, le système de décote ampute les pensions des carrières non complètes en fonction du nombre de trimestres manquants. Or de

nombreux-ses salarié-e-s, avec l'importance du chômage et la hausse de la précarité, ont des carrières courtes et discontinues et n'arrivent déjà pas à réunir le nombre d'annuités demandé. Dans le réalité, la moitié des personnes se trouvent hors emploi au moment où elles liquident leur retraite, puisque les entreprises cherchent à se débarrasser des salarié-e-s âgé-e-s. Enfin, l'entrée dans la vie active a lieu de plus en plus tard. L'augmentation de la durée de cotisation se traduira ainsi par une pension réduite pour le plus grand nombre. Cette dégradation sera subie encore plus durement par les femmes, étant donné qu'elles sont touchées plus particulièrement par les carrières courtes, discontinues et les temps partiels.

De plus, deux mesures ont abaissé directement le montant des retraites. La première reporte de six mois la revalorisation des pensions en fonction de l'inflation. La seconde est la fiscalisation de la majoration de 10 % des pensions des parents de trois enfants. Il est estimé que ces deux mesures feront perdre 2,7 milliards d'euros aux retraité-e-s chaque année. Enfin, depuis le 1er janvier, les cotisations salariales ont augmenté de 0,15 point puis augmenteront de 0,05 point pendant trois ans, soit une augmentation totale de 0,3 point.

Enfin, les négociations pour élaborer la convention Unédic 2014-2017 ont débuté le 17 janvier dernier. Le patronat joue de son rapport de force et les propositions





débatues se restreignent à limiter le droit à l'assurance-chômage, quelles que soient les réformes envisagées : dégressivité des aides, allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'ouverture de droits, durcissement des critères de la « recherche active d'emploi », harmonisation par le bas en supprimant les annexes concernant les intérimaires et les intermittent-e-s du spectacle... L'attaque contre les régimes spécifiques des salarié-e-s intérimaires et intermittent-e-s est l'un des gros enjeux de la réforme. Leur suppression conduirait en effet à une baisse du taux d'indemnisation chômage de 20 % pour les intérimaires, et aggraverait considérablement la précarité des intermittent-e-s, particulièrement touché-e-s par l'usage des CDD très courts et par la tension actuelle de la situation de l'emploi.

Dans un même temps, les élites politiques et économiques, relayées par les grands médias, s'emploient à démontrer que l'indemnisation actuelle des chômeuses et des chômeurs représenterait un coût trop élevé pour la société. Pourtant les 4 milliards de déficit de l'Unédic sont bien peu au regard des 30 milliards de cadeaux au patronat. Par ailleurs, le chômage, tout

comme comme la dégradation des conditions de travail, la diminution des droits, et la flexibilisation sont les conséquences même de la volonté des capitalistes à diminuer les coûts de production pour engranger toujours plus de profits.

Face à la logique capitaliste, refusons les mesures d'austérité et luttons pour une société égalitaire

Toutes les dernières réformes menées par Hollande s'inscrivent dans la logique capitaliste libérale. Augmenter la « compétitivité des entreprises » signifie en réalité la mise en concurrence de l'ensemble des travailleur-se-s à l'échelle internationale. Cela permet d'organiser en France comme dans les autres pays d'un côté la baisse de la rémunération des salarié-e-s, la casse des droits du travail et la facilitation des licenciements, et de l'autre l'enrichissement du patronat et des actionnaires. Alors que nous traversons une période de crise qui trouve ses fondements dans les contradictions mêmes du capitalisme, ceux qui ont le pouvoir économique défendent féroce-ment leurs intérêts ; le but des actionnaires et des patrons restent en effet de continuer à engranger des

bénéfices, en captant à court terme la part la plus importante possible des richesses. Ils réclament ainsi toujours plus de mesures en leur faveur et en défaveur de la grande majorité de la population. Et c'est bien cette politique que suivent les États, de droite comme de gauche, en conséquence du rapport de force en faveur des dirigeants de l'économie dans la société capitaliste et des convergences d'intérêts de classe.

Pour ne plus subir la dégradation de nos conditions de vie, la casse de droits du travail, pour ne plus voir les difficultés sociales et économique s'aggraver, et la précarité se généraliser, c'est bien avec le système actuel capitaliste et étatique avec lequel nous devons faire rupture. C'est dans cette perspective que nous devons nous organiser, lutter contre toutes les mesures d'austérité, inverser le rapport de force social, et construire une société égalitaire, gérée directement par tous et toutes, sans propriété privée ni État.

Le groupe UAF de Montpellier

RWANDA : 20 ANS APRÈS L'HORREUR, RIEN N'EST OUBLIÉ, RIEN N'EST PARDONNÉ

Le 6 avril 1994, l'avion présidentiel de Juvénal Habyarimana (président du Rwanda) est abattu par un missile d'origine inconnue. Le Hutu Power utilise cet incident pour liquider les quelques forces d'opposition et commencer le génocide de la minorité tutsi. En trois mois, les Mille Collines verdoyantes se couvrent du sang du million de Tutsi-e-s assassiné-e-s.

Le génocide tutsi : la solution finale pour le régime raciste hutu de se maintenir au pouvoir

Le régime au pouvoir à la veille du génocide est l'héritier du Parmehutu, parti politique raciste hutu appuyé par l'État Belge lors de la décolonisation, car l'élite intellectuelle anticolonialiste était majoritairement tutsie. Depuis l'indépendance, l'État rwandais est ségrégationniste et favorise régulièrement la tenue de pogroms contre « la menace tutsi ». Dans les années 60-70, de nombreux-ses Tutsi-e-s et opposant-e-s hutu-e-s s'exileront notamment en Ouganda.

À la fin des années 80 se constitue le Front Patriotique Rwandais (FPR), ayant à sa tête Paul Kagamé (actuel dirigeant du Rwanda). Cette armée se donne pour objectif la conquête militaire du pays et le renversement des institutions racistes de l'État rwandais. Parallèlement, les forces internes d'opposition se renforcent et se vivifient face à un régime vieillissant, Habyarimana étant au pouvoir depuis 1973. Face à ces menaces se développe dans l'élite politique et militaire une tendance raciste extrémiste : le Hutu Power. Ce parti va, au début des années 90, favoriser la constitution et l'entraînement de milices de « défense des Hutu-e-s », les milices Interahamwe. De façon croissante sur la Radio des Mille Collines, outil de la propagande gouvernementale, sont diffusés des appels appelant à se protéger contre la menace tutsie et menaçant le FPR d'exterminer « les leurs » (comprendre les Tutsi-e-s) s'il poursuivait la guerre.

Malgré tout cela le FPR progresse et

l'opposition démocratique se renforce. Le régime aux abois va alors verser dans l'horreur dans l'espoir de se maintenir. Le colonel Bogosora qui suppléera le président assassiné lance les Forces Armées Rwandaises (FAR) dans la supervision des massacres par les milices, dans le contrôle des barrages routiers et dans le regroupement de civil-e-s tutsi-e-s, facilitant les massacres.

L'État français complice conscient

Dès le début de la décolonisation, l'État français développe des relations économiques et diplomatiques privilégiées avec le pouvoir en place malgré sa nature raciste et ses exactions. Dans le cadre de ces relations, l'État français forme l'élite militaire de l'État rwandais, le premier d'entre eux étant le colonel Bogosora, homme fort du régime durant le génocide.

Au début des années 90, Habyarimana contacte le fils Mitterrand, alors membre de la cellule africaine à l'Élysée, afin que l'État français l'aide face au FPR. Rapidement sont déployés 600 parachutistes ainsi qu'une pléthore de formateurs militaires¹ : l'État français offre donc un appui important à un État notoirement raciste et dont la radio de propagande évoque la possibilité de massacres de masses. L'État français, notamment les membres de la cellule africaine de l'Élysée et du ministère des Affaires étrangères était largement informé de ces faits : en effet, de retour d'une mission internationale en janvier 1993, Jean Carbonare entame avec ses ami-e-s de Survie² un lobbying important. Il espère pouvoir faire infléchir le soutien de la France à cet État présentant des dérives génocidaires. Pour cela, il rencontre la plupart des huiles de la diplomatie du moment, sans aucun succès.

En 1994, l'État français reste longtemps hésitant face à l'attitude à tenir par rapport au génocide en cours. Pire, le 16 mai, Philippe Jehanne, membre du ministère de la Coopération, avoue que l'État français livre des armes aux FAR,

c'est à dire à l'armée qui encadre le génocide. L'opération Turquoise censée apporter une aide humanitaire aide aussi le repli des FAR chez l'ami Mobutu de la République Démocratique du Congo.

Ces faits, et de nombreux autres, démontrent clairement que les responsables politiques de l'époque du PS et du RPR (nous vivions sous une cohabitation) sont des collaborateurs conscients de l'horreur du génocide Tutsi.

Le soutien au Rwanda au cœur de la stratégie impérialiste de l'État français

Dans les années 60, l'État français a construit un système politique à l'échelle du continent africain visant à maintenir ses intérêts économiques, notamment l'accès au pétrole. La colonne vertébrale de cette politique impérialiste, dont le but est de voler les ressources économiques des pays africains au profit de l'élite politique et économique française, est la coopération militaire. Cela permet d'avoir toujours une capacité putschiste pour instaurer un régime ami. Le Rwanda se trouve au carrefour de la zone sous domination impérialiste française et celle sous domination anglo-saxonne.

Si le régime d'Habyarimana et les génocidaires du Hutu Power favorisent les intérêts français, ce n'est absolument pas le cas du FPR qui a des liens diplomatiques avec les États-Unis et le Royaume Uni. C'est la motivation profonde du soutien important et durable de l'État français à un régime raciste puis génocidaire.

Le double génocide : thèse négationniste

Si la Shoah est insultée par Faurisson et Dieudonné, le génocide des Tutsi-e-s est souvent minoré par la thèse du double génocide. Il y aurait selon cette thèse parallèlement au génocide des Tutsi par les FAR et les milices Interahamwe, le génocide des Hutu par le FPR. S'il y a eu des massacres et des exécutions sommaires de la part du FPR, il n'y a pas

1. *La Françafrique, le plus long scandale de la République* p. 17, François-Xavier Verschave

2. Association de lutte contre la Françafrique

de plan d'extermination massive ni même de volonté d'exterminer une population sur des bases ethniques.

Cette thèse est essentiellement soutenue par un journaliste d'opérette, Pierre Péan, et est relayée par des Rwandais en exil en France qui déversent leur fiel sur internet³ ou dans la presse spécialisée⁴. En parallèle du double génocide, le FPR est accusé du meurtre d'Habyarimana⁵, ce qui permet par un tour de passe-passe idéologique, à dire que le FPR, comprendre les Tutsi-e-s, est responsable du génocide des Tutsi-e-s. En revanche, Bogosora qui a planifié l'organisation du génocide et développé le recensement des Tutsi n'aurait eu qu'un rôle mineur dans cette affaire ! Il existe d'autres variantes négationnistes, l'auto-génocide du peuple rwandais contre lui-même, le génocide spontané, issu de rancœurs ancestrales entre Hutu-e-s et Tutsi-e-s, la négation pure et simple : il y aurait eu quelques massacres mais pas plus qu'ailleurs... Les thèses négationnistes profitent du peu d'images et de témoignages notamment internationaux ainsi que de la

complaisance de l'État français qui n'a pas trop envie que l'on mette à nu ses responsabilités dans le génocide.

Contre l'horreur, lutter encore et toujours

Contrairement à la Shoah qui s'est réalisée avec un outil industriel, le génocide des Tutsi-e-s s'est effectué avec des armes rudimentaires, pour l'essentiel machettes et gourdins à clous. Malgré le peu de moyens, la logistique génocidaire a été très efficace puisqu'il y a eu un taux d'élimination quotidienne cinq fois plus élevé qu'à Auschwitz⁶.

Aussi face à cette horreur, nous devons d'abord lutter contre l'oubli du dernier génocide que l'humanité a enduré en rappelant les événements et la chronologie. Lutter contre l'oubli signifie aussi lutter contre les saloperies négationnistes. Nous devons lutter contre l'impunité dont jouissent de nombreux génocidaires en France et dont l'État refuse l'extradition au Rwanda ou devant le Tribunal International Pour le Rwanda⁷. Il nous faut lutter contre l'impunité des

génocidaires en exil mais également contre les responsables de l'État français comme Hubert Védrine, secrétaire général de l'Élysée au moment du génocide, et qui nous donne (on en demande pas tant !) son point de vue sur l'international régulièrement.

Nous devons également lutter contre la source profonde du génocide, l'impérialisme de l'État français en Afrique, plus communément appelé la Françafrique. Anéantir les mécanismes qui ont couvert et armé le génocide est sans doute le meilleur des hommages à faire aux victimes du génocide. Enfin, nous devons lutter contre les ordures qui, comme le disait Mitterrand à l'été 1994, pensent que « dans ces pays-là un génocide, c'est pas trop important ». Qu'ils arrêtent de semer le malheur et la désolation pour favoriser leurs intérêts à notre détriment au Rwanda et ailleurs.

Liaison Jura



3. <http://www.rwamucyo.com> site d'un médecin rwandais en croisade contre le pouvoir de Kigali et notamment ses « mensonges » sur le génocide.

4. Pierre Péan est souvent cité dans Jeune Afrique.

5. Il n'existe aucune certitude sur les responsabilités de l'assassinat d'Habyarimana, mais la thèse la plus vraisemblable impliquerait le Hutu Power qui jugeait le président trop mou http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/01/18/la-verite-contre-le-negationnisme-du-genocide-du-rwanda_1630890_3232.html

6. *Rwanda : le génocide*, p. 312-317, Gérard Prunier

7. Il y a des procès qui s'ouvrent en France malgré tout, notamment avec la pugnacité de Survie <http://survie.org/genocide/justice-637/article/simbikangwa-condamne-le-genocide-4640>

CHRONIQUE DU GUIDE À L'USAGE DES PROCHES DE PERSONNES INCARCÉRÉES

En France, 500 000 personnes sont confrontées chaque année à l'incarcération d'un-e proche. Paru en novembre 2013, le *Guide à l'usage des proches de personnes incarcérées* est un outil pratique élaboré par et pour des proches de prisonnier-e-s.

En solidarité avec les proches

L'arrivée en prison d'un-e proche est une situation complexe et souvent inattendue ; source de problèmes juridiques, sociaux et pratiques, ainsi que de multiples angoisses. Peu nombreuses sont les ressources disponibles : quelques sites Internet et forums de proches... Il existe également de la documentation et des accueils (dans certaines prisons) destinés aux proches, qui présentent le désagrément d'être une répétition, souvent infantilisante, des règlements et des discours de l'institution carcérale. Dans tout cela, pas ou peu de place pour les luttes, l'échange d'astuces, la solidarité.

Le *Guide à l'usage des proches de personnes incarcérées* a été rédigé par un collectif de proches, précisément pour partager un point de vue né de l'expérience et briser l'isolement. Il a été fait pour la transmission d'informations, de conseils et d'astuces entre proches, tout cela pour vivre au mieux la situation. Le *Guide* s'emploie à donner différentes pistes, en ne se plaçant ni dans une perspective excessivement juridique, ni dans une démarche relevant de l'accompagnement psychologique.

Le *Guide* est organisé selon un principe chronologique : il commence par revenir sur les premiers jours d'incarcération, en détaillant ce qui se passe pour la personne proche à l'intérieur, et explique les premières démarches d'urgence à réaliser (demande du numéro d'écrou, premier envoi d'argent, demande de permis de visite...). L'une des orientations à ce stade puis tout au long du guide est d'expliquer ce qui se passe à l'intérieur, notamment dans la perspective de défaire certaines craintes et représentations dues à manque d'information concrète, et qui se surajoutent souvent à l'angoisse première

suscitée par l'incarcération d'une personne proche.

Différents sujets sont ainsi abordés au fil des 200 pages : la communication (courrier, usage des portables, parloirs sauvages, émissions de radio...), l'envoi de linge, de livres et de colis, les permis de visite et les parloirs, les droits civils et familiaux (PACS, mariage...), les questions d'argent (envois de mandats, droits concernant le RSA, le chômage...), des pistes de survie en vue de la confrontation à la justice et à l'administration pénitentiaire...



On trouvera aussi une série de questions pêle-mêle, un lexique, des conseils de lectures (témoignages de proches et de prisonnier-e-s, autres lectures complémentaires), des films, des contacts de collectifs anticarcéraux et anti-répression, ainsi que beaucoup d'autres contacts utiles.

Le *Guide* relève d'une démarche de soutien et de solidarité avec les proches. Il rappelle notamment de ne pas oublier de vivre sa vie, en ne perdant pas de vue ses propres besoins. La prison peut prendre beaucoup de temps, affecter la relation avec la personne à l'intérieur. Il s'agit aussi de ne pas trop organiser sa vie en

fonction de la prison, pour conserver de l'autonomie, du temps pour soi. Un enjeu est donc de réussir à « garder la tête dehors ».

Perspectives politiques

Les organisations de proches existent, mais elles sont rares et fragiles. Il s'agit le plus souvent de petits collectifs, majoritairement constitués d'épouses et de mères de prisonnier-e-s. Les collectifs de type « justice et vérité » mis à part, les luttes menées par les proches sont peu nombreuses. Il peut être difficile de former une association de proches, pour diverses raisons qui peuvent notamment tenir de la remise en cause de l'équilibre familial et amical suite à une incarcération. De surcroît, l'individualisation des peines caractéristique de la politique pénitentiaire aggrave à l'intérieur comme dehors les difficultés à s'organiser et à lutter, puisque cela aura par exemple une influence sur la garantie des remises de peines. Un contre-exemple récent et combatif est le re-lancement de l'ARPP, l'Association pour le Respect des Proches de Personnes Incarcérées (arppi@live.fr).

Par ailleurs, le lien entre les collectifs de proches et une perspective politique abolitionniste n'est pas nécessairement évident : avoir un-e proche détenu-e n'empêche pas d'adhérer à une vision légitimiste de la prison sans réellement de différence avec celle du reste de la population. L'isolement construit par la prison peut être vécu comme injuste pour soi, mais légitime pour les autres. Être confronté-e à la prison n'entraîne pas automatiquement des positions abolitionnistes.

S'il offre avant tout des ressources pratiques, le *Guide* a, lui, bien été élaboré dans une perspective politique anticarcérale. L'importance du partage de l'expérience, de ce point de vue, tient dans le fait qu'il permet de rejeter la notion de honte, en brisant l'isolement qu'impose la prison, en créant du lien malgré cet isolement et en donnant du sens à ce que l'on vit en en faisant une expérience collective. La solidarité vient du fait de

pouvoir se parler entre proches, d'échanger, mais aussi de s'organiser et d'avoir accès à des collectifs, des caisses de solidarité, des émissions anticarcérales...

Autre perspective proposée par le *Guide*, celle de mettre fin à l'invisibilisation des proches dans les luttes anticarcérales, en les plaçant au centre de ces luttes. Il s'agit de mettre en lumière le fait que l'enfermement n'est qu'une partie du problème, et qu'il existe aussi une forme de peine invisible effectuée par les proches, surtout des femmes (qui sont par exemple de loin les plus nombreuses à se rendre régulièrement au parloir), dont on ne parle que rarement dans les luttes anticarcérales. Celles-ci ne fournissent pas forcément beaucoup d'efforts pour intégrer les proches, qui sont en majorité des femmes (qui sont celles qui soutiennent aussi bien la grande majorité d'hommes incarcérés que les autres femmes).

Ce refus de l'invisibilisation des proches recoupe donc une préoccupation féministe : on retrouve la notion de lutte contre la division, la répartition et la valorisation genrée des tâches. Cette division genrée existe, comme ailleurs, dans les mouvements anticarcéraux, où écrire un tract (activité dite masculine) sera toujours plus valorisé que porter du linge (rôle dévolu aux femmes)...

Mettre les proches au centre des luttes anticarcérales, c'est donc s'employer à faire en sorte que les sujets de ces luttes ne soient pas seulement les hommes détenus, mais aussi les femmes qui les soutiennent. C'est dans ce sens que le *Guide* s'adresse surtout à des femmes.

Où le trouver

Le *Guide à l'usage des proches de personnes incarcérées* est disponible en ligne sur le blog

<http://permisdevisite.noblogs.org/>, ainsi que des « bonus ». Le *Guide* imprimé, joliment illustré et au format

compact, est distribué à prix libre dans plusieurs lieux militants et associatifs. Il est possible d'obtenir des envois gratuits en écrivant par mail à soledadetassocies@riseup.net. La diffusion est gratuite auprès de toutes les personnes proches de détenue-s, et les distributions devant les parloirs sont fortement encouragées.

Cet article est basé sur une interview d'une des personnes à l'origine de la rédaction du *Guide*, réalisée par des membres du groupe de Lille de la CGA. Elle peut être écoutée à cette adresse : <http://c-g-a.org/article/emission-sur-la-sortie-du-guide-lusage-des-proches-de-personnes-incarcerees>.

Emma, groupe de Lille

Pour contacter la Coordination des Groupes Anarchistes

Site internet : www.c-g-a.org

Secrétariat : 20, rue Terral 34000 Montpellier - Courriel : secretariat@c-g-a.org

Relations Extérieures : 2, rue Théodore Guiter, 66000 Perpignan - Courriel : relationsexterieures@c-g-a.org

Relations Internationales : 19, rue Pierre Blanc, 69001 Lyon - Courriel : relationsinternationales@c-g-a.org

La CGA à Auch
Liaison Auch
écrire au secrétariat

La CGA à Clermont-Ferrand
Groupe de Clermont-Ferrand
Courriel : clermont-ferrand@c-g-a.org

La CGA en Comminges
Groupe Nosotros
Ancien collège, 31160 ASPET
Courriel : nosotros1936@yahoo.fr

La CGA en Haute-Savoie
Groupe de la Haute-Savoie
Courriel : groupe-haute-savoie@c-g-a.org

La CGA à Lille
Groupe de Lille
c/o CCL
4 rue de Colmar, 59000 LILLE
Courriel : groupe-lille@c-g-a.org

La CGA à Lons-le-Saunier
Liaison Lons-le-Saunier
écrire au secrétariat

La CGA à Lyon
Groupe de Lyon,
(Relations Internationales)
Librairie la Plume Noire
8, rue Diderot
69001 LYON
Librairie ouverte
le mercredi de 17h à 19h
et le samedi de 15h à 19h.
Tél. 04 78 72 61 30
Courriel : groupe-lyon@c-g-a.org

La CGA à Mâcon
Groupe de Mâcon
Courriel : groupe-macon@c-g-a.org

La CGA à Montpellier
(Secrétariat)
Groupe Un Autre Futur
20, rue Terral, 34000
MONTPELLIER
permanences
le samedi de 15h à 19h
Courriel : groupe-uaf@c-g-a.org

La CGA à Orléans
Liaison Orléans
écrire au secrétariat

La CGA à Paris
Groupe de la région parisienne
Courriels : liaison93@c-g-a.org
region-parisienne@c-g-a.org

La CGA à Perpignan
Groupe Puig Antich
(Relations Extérieures)
2, rue Théodore Guiter
Ecrire à : c/o CES,
BP 40 233
66002 PERPIGNAN CEDEX
Courriel : antich@wanadoo.fr
Permanence tous les samedis de
15h à 19h

La CGA à Toulouse
Groupe Albert Camus
36, rue de Cugnaux,
31300 TOULOUSE
Courriel : groupe-albert-camus@c-g-a.org
Permanences
le mardi de 18h30 à 19h30

La CGA en Vaucluse
Groupe Lucy Parsons
Courriel : groupe-lucyparsons84@c-g-a.org

Pour connaître
l'activité des
groupes et des
liaisons de la CGA,
rendez-vous sur
l'agenda en ligne
accessible depuis la
page d'accueil du
site:
www.c-g-a.org



LA CAMPAGNE LIBERTAIRE ANTIFASCISTE

Pourquoi une campagne libertaire antifasciste ? Et dans quel but ?

La recrudescence des actes à caractère fasciste ou fascisant nous a conduits à nous interroger sur la nécessité d'y apporter une réponse appropriée. Des mobilisations antifascistes ont fait suite aux démonstrations du style « manifestations pour tous » ou « jour de colère ». Ces mobilisations ont d'abord fait écho au meurtre de Clément Méric le 5 juin 2013, et de manière plus large aux agressions sauvages perpétrées par des militant-e-s d'extrême droite à Clermont-Ferrand, à Lyon, à Montpellier, à Toulouse etc. À côté de l'apparition de divers comités antifascistes élargis à Lyon, à Montpellier, à Paris, à Clermont-Ferrand, à Perpignan... il a manqué une coordination à la mesure de la menace de ce retour de la violence fasciste sur le terrain, dans la rue. La plupart des organisations du Mouvement libertaire se sont réunies à plusieurs reprises afin d'apporter une réponse collective à ces menaces et à ces violences.

La Campagne Libertaire AntiFasciste (**CLAF**) est donc née à la suite de ce processus et regroupe **Alternative Libertaire**, la **CNT** et la **Coordination des Groupes Anarchistes**. Ces organisations ont décidé en commun d'apporter des réponses à caractère antiétatique, anticapitaliste, anti-électorale et contre toutes les formes de discriminations et d'oppressions : racisme, xénophobie, sexisme, lesbophobie, homophobie, transphobie etc. Elles ont décidé de concert d'apporter leurs réflexions, leurs propositions et leurs actions sur le terrain social. **AL**, la **CNT** et la **CGA** ont produit un matériel de propagande adapté à cette campagne. Ainsi un « 4 pages », une affiche et une série d'autocollants viendront agrémenter les différentes interventions, apparitions, réunions-débat, conférences de presse qui se dérouleront entre le 7 et le 13 avril 2014, dans la plupart des villes où les organisations de la **CLAF** sont présentes. Le soutien des organisations libertaires et/ou des collectifs locaux, non partie prenante de la campagne à son origine, sera évidemment le bienvenu quand elles/ils décideront de s'y associer.

Notre alternative au fascisme et au capitalisme

Le projet libertaire propose des valeurs et une société complètement opposées à celles que proposent les fascistes. Égalitaire et libertaire, ce projet est fondé sur le partage des richesses et l'égalité économique et sociale dans tous les domaines de la vie. Pour avancer vers sa réalisation, il est nécessaire de renforcer les luttes actuelles contre les politiques antisociales, les populariser, les soutenir et en initier d'autres, dans une perspective anticapitaliste et antiautoritaire, permettant le développement des capacités de gestion directe de l'ensemble de la population dans tous les domaines. L'éradication du fascisme passe par la lutte contre le capitalisme, l'État qui est le meilleur de ses gestionnaires, le racisme, le patriarcat et toutes les formes d'oppression et de domination. Contre la destruction programmée des retraites, la réduction annoncée des droits des chômeurs et précaires, la fermeture continue des services publics ou encore les plans de licenciements sans fin, il faut développer une confrontation sociale radicale dans les entreprises, dans les quartiers et auprès de la jeunesse. C'est encore une fois par la grève générale et le blocage de l'économie que nous pourrions faire échec aux logiques que nous imposent les classes dominantes au nom de la crise et donc éradiquer ce qui fait le terreau du fascisme.



Face aux problèmes sociaux et politiques, les élections n'offrent que des illusions de solution et de choix. Ce n'est pas dans les urnes que se résoudre la crise économique, les inégalités ou le développement du fascisme qui en est issu. Il faut donc refuser l'instrumentalisation des luttes à des fins électorales, qui vise à asseoir l'hégémonie

de partis institutionnels. Les nécessaires avancées sociales, seuls véritables remparts face au développement du fascisme, se feront en développant les luttes et l'organisation dans nos entreprises et nos quartiers. Notre objectif est de construire une alternative au capitalisme et à l'État, fondée sur la réorganisation et la gestion directe de l'économie et de la société par les travailleurs et les travailleuses, qu'ils et elles aient un emploi ou pas.

Face à la résurgence de la violence fasciste, il nous semble fondamental de développer l'autodéfense antifasciste populaire, collective et organisée, sans s'en remettre à l'État qui fait preuve d'une complaisance de fait envers les groupes fascistes, quelles que soient les proclamations d'intention qu'il puisse faire de manière opportuniste.

De même, il est nécessaire d'informer et de sensibiliser largement sur le projet et les pratiques racistes et dictatoriales de l'extrême droite. Il est urgent de réagir, de se mobiliser et d'être solidaires lors des menées et des violences fascistes, mais il est aussi urgent d'empêcher le développement de leur expression haineuse sur internet et dans les zones rurales ainsi que dans les petites villes où la présence des organisations antifascistes est moins importante. Face aux fascistes, il faut s'organiser pour les mettre hors d'état de nuire. Face aux capitalistes, il faut s'unir pour détruire leur pouvoir et redistribuer les richesses produites par les travailleur-se-s. Face à l'état, il faut prendre nos affaires en main et construire une alternative sociale émancipatrice, égalitaire et libertaire.

Perpignan le 15 mars 2014
Groupe Puig Antich de la CGA

ON REPRENDRAIT BIEN UN PEU DE LOI FIORASO !

Après l'entrée bien écœurante « loi Fioraso et continuité de la casse sociale à la fac » dans le précédent numéro d'IAL, passons au plat suivant « loi Fioraso et menace dans le travail social ». Car cette loi produit aussi des effets sur la formation des travailleur-se-s sociaux-ale-s.

L'apprentissage des métiers du social (entre autres moniteur-trice éducateur-trice, éducateur-trice spécialisé-e, assistant-e de service social) s'effectue en alternance (cours + stages) pendant une durée de deux ou trois ans. Les stages sont plus ou moins longs selon la filière et le stade de la formation. Pour rassasier ces affamé-e-s d'étudiant-e-s, certains stages sont rémunérés. Mais là, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne ni servi à la même table. En effet, seul-e-s les employeur-se-s du secteur privé (entreprises, associations) et des organismes publics de l'État sont actuellement tenu-e-s légalement de gratifier les stages d'une durée supérieure à deux mois¹.

A propos du secteur public, la fameuse loi Fioraso² soumet tous les terrains de stage à l'obligation de gratification. Mais la ministre a mis de l'eau dans son vin face à la mobilisation entre autres des étudiant-e-s. Elle a annoncé en octobre dernier une concertation visant à prendre en compte la situation budgétaire des organismes publics. Ainsi les collectivités locales et les établissements publics sont libres, pour cette année 2013-2014, de régaler les étudiant-e-s ou de les laisser à la diète.

De quoi se plaint-on ?

La gratification c'est bien car ça donne une meilleure saveur à une formation suivie par des étudiant-e-s qui ne sont pas les moins précaires. Le problème c'est que ça coûte de l'argent - toujours l'argent... Or en ces temps de disette budgétaire (la crise est une réalité mais aussi un bon prétexte) les établissements et services y regardent à deux fois avant d'accueillir un-e stagiaire. Certains préfèrent même les étudiant-e-s indemnisé-e-s par Pôle emploi car dans ce cas pas besoin de gratification. Ce qui pose la question de l'égalité devant les stages.



Les étudiant-e-s ont les crocs

Pour en revenir aux organismes publics, nous avons vu que la gratification n'est pas obligatoire cette année. Mais qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Si elle devient obligatoire, les étudiant-e-s seront content-e-s car ils et elles pourront remplir un peu plus leur gamelle. Mais si les organismes publics ne reçoivent pas les moyens qui leur permettraient de mettre en œuvre cette gratification, il y a fort à parier que certains feront les fines bouches et refuseront, eux aussi, d'accueillir des stagiaires. Par conséquent les terrains de stage vont être encore moins nombreux, ce qui va inmanquablement impacter la formation des étudiant-e-s : recherche de terrains de stage situés de plus en plus loin de l'établissement de formation, allongement de la durée de formation en cas de stage non réalisé dans les temps...

Gratification or not gratification ?

Puisque la gratification pose problème, pourquoi ne pas la supprimer purement et simplement ? Parce que tou-te-s les étudiant-e-s n'ont pas les moyens de payer et suivre leur formation tout en gérant le reste (bouffe, logement...) ; donc toute aide est la bienvenue. D'autant plus qu'en l'occurrence la gratification n'est ni un salaire ni une somme s'ajoutant à une

rémunération régulière. En effet, comme il n'y a pas de rémunération, la gratification est une simple et maigre somme d'argent.

Parce que les stagiaires travaillent, ce qui ouvre droit à une contrepartie financière. Déjà que le salariat est une exploitation à combattre et que les salaires sont faméliques, si en plus le travail fourni n'est pas rémunéré l'exploitation capitaliste atteint alors un stade extrême.

Rester ferme quant aux revendications et sceptique face aux annonces

Fin février, l'État affirme qu'un « fonds de transition » sera créé pour « aider les organismes nouvellement soumis à gratification ». De plus des terrains de stage supplémentaires seront proposés dans les services de l'État. Mais attendons de voir ce que cela va donner. Ce fonds sera-t-il pérenne ? Les terrains de stage vont-ils vraiment augmenter comme ça ? Par contre, en tant qu'anarchistes, soutenons les étudiant-e-s dans leurs revendications, notamment financières !

Groupe de la Haute-Savoie

1. Pour un historique, voir une loi du 31/03/06, un décret du 31/01/08, un autre du 21/07/09, une loi du 24/11/09, une autre du 28/07/11.

2. Loi « Fioraso » du 22/07/2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.

CRÉATION D'UNE UNIVERSITÉ POPULAIRE ANARCHISTE TOULOUSAIN

En décembre 2013, le groupe Albert Camus prenait l'initiative de créer un espace d'échanges et de débat autour de l'anarchisme, et lançait cet appel :

Les anarchistes défendent la liberté individuelle dans le cadre d'une organisation collective de la société. Ils/elles prônent l'émancipation sociale, la fin de l'exploitation capitaliste de l'humain, de son milieu naturel, et la suppression de toutes les dominations qui hiérarchisent et oppriment les individu-e-s. Les valeurs sociales défendues par les libertaires ne sont pas de simples idées abstraites : elles sont issues de la réalité sociale, et orientent notre pratique politique dans la lutte concrète contre les inégalités sociales. Ils/elles veulent donner du sens à l'activité humaine et ne pas être subordonné-e-s à de quelconques hiérarchies ou classes sociales. A ce titre, on retrouve les anarchistes dans les combats antimilitaristes, féministes, antifascistes, pour la justice sociale, l'écologie, contre l'ordre moral et la religion...

Mais tous ces thèmes nous concernent tou-te-s, et vous intéressent certainement. Nous souhaitons mettre en place un programme d'éducation populaire

anarchiste, sans dogmatisme, à la portée de tout-e-s, auto-construit, répondant aux souhaits des participant-e-s. Chez nous, pas de science infuse, et nous savons que la connaissance a ceci de particulier que plus on la partage, plus on en détient. Et de la connaissance, il en faut pour mener à bien une analyse critique du monde dans lequel on se débat, monde irrationnel, stupide, brutal et injuste. On veut peser sur les événements. C'est de la révolution sociale dont on rêve. Mais ici et maintenant, que fait-on ?

Vous souhaitez acquérir une bonne connaissance de l'histoire de la pensée anarchiste ?

Vous aimeriez vous forger une représentation rationnelle du monde tel qu'il est ?

Vous n'aimez pas les maîtres à penser, les estrades, les hiérarchies du savoir ?

Alors, venez nous rencontrer, et parlons de ce projet de partage de connaissances, car c'est en portant un regard sans concession sur aujourd'hui, à la lumière de l'histoire sociale, que nous construirons ensemble des lendemains meilleurs.

C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes se réunissaient fin décembre 2013 à l'Athénée Albert Camus pour une

première prise de contacts, et pour exprimer des souhaits de thématiques à traiter. C'était pour nous l'occasion de ressentir une réelle demande de formation sur l'anarchisme. Dans la foulée, avait lieu fin janvier une soirée intitulée « Repères historiques de l'anarchisme » à laquelle participaient encore plus de quarante personnes. Fort-e-s de ces encouragements, nous organisons fin février une soirée sur l'anti-électorisme anarchiste, soirée plus propice au débat tant ce thème divise, même au sein du mouvement libertaire. En avril, nous allons tenter de proposer une soirée sur le thème de l'anarcha-féminisme. Enfin, avant la fin juin, nous aimerions proposer une soirée au sujet de la révolution sociale espagnole de 1936. Nos activités sont annoncées sur le site <http://toulouse.demosphere.eu/>

JMT pour le groupe Albert Camus

Ce journal aborde des thèmes qui vous intéressent ? Vous souhaitez soutenir la Coordination des Groupes Anarchistes ? Abonnez-vous !

Abonnement découverte : 1 numéro gratuit

Abonnement individuel d'un an : 8 euros (plus si soutien), chèque à l'ordre de l'AAC

Abonnement de diffusion : 4 exemplaires de chaque numéro, 20 euros par an

Dans tous les cas, envoyez vos coordonnées complètes à :

CGA, 36 rue de Cugnaux, 31300 Toulouse

Le journal est également disponible au format numérique sur notre site Internet.

Infos et Analyses Libertaires

Journal de la

Coordination des Groupes Anarchistes

Directeur de la publication :

Edward Sarboni

Rédaction et administration :

C.E.S. BP 40 233

66002 Perpignan cedex

ISSN 07514530

Dépot légal 1^{er} trimestre 2014

N° 99

Impression : MAB, Lyon